Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Midelt
Cercle outerb
Caïdat d'Amouguer
Commune d'Ait Yahya

Avis d'achat sur bons de commande N° 67/2026

Le président de la commune d'Ait yahya procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat de 7 taureaux au profit des douars de la commune ait yahya dans le cadre de la coopération décentralisée franco-marocaine.

Consistance de la prestation :

Prix N°	Désignation	Caractéristiques et spécification	Unité de mesure	Quantité	Garantie exigées
1	Achat de taureaux	Achat de taureaux qui dépasse 9 mois et qui dépasse 180 kg de race local des hautes atlas oriental qui seront apte à l'insémination naturelle des vaches locale au profit des douars de la commune ait yahya	Tète	7	–

- Lieu d'exécution : commune d'Ait Yahya
- Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 15 jours
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents :12/11/2026 à 16 :00
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

AIT YAHYA le : 10/11/2026

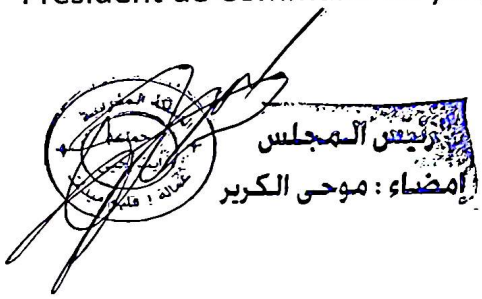
Le président de la commune d'Ait yahya

CamScanner

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CAÏDAT D'AMOUGUER
COMMUNE D'AIT YAHYA

Sur ordre du président, l'entrepreneur est obligé de présenter une caution de 3% de montant du devis après sa confirmation dans un délais de 72 h à compter de la date de sa confirmation et ce avant attribution du bon de commande du maitre d'œuvre .

Président de Commune ait yahya



CamScanner